



Editorial

Quelques changements sont intervenus dans notre conseil d'administration. Nicolas GRIPON est parti en Vendée où il occupe un poste à l'IUT de La Roche-Sur-Yon en option "génie de l'environnement". Nous le remercions pour les années consacrées à FLORAINE et lui souhaitons ainsi qu'à sa compagne et à leur fille, une bonne adaptation dans leur nouvelle région. Agnès LIBERT, partie pour quelque temps en Ariège en attendant de quitter définitivement la Lorraine, a demandé de la remplacer à son poste de secrétaire adjointe. François BOULAY assiste désormais Lucille ROBILLOT dans son travail de secrétaire. Les personnes qui voudraient s'investir au Conseil d'administration peuvent se faire connaître auprès de ses membres. Il y a possibilité de participer aux réunions en tant qu'invité. Nous avons, hors vacances d'été, environ une réunion par mois.

Autre sujet, la Cartographie Nationale des Enjeux Territorialisés de la Biodiversité Remarquable (CARNET B) avance bien. Johanna et Jérôme ont fait quelques découvertes intéressantes que vous trouverez dans la rubrique « le coin des découvertes ». Cette petite équipe sera renforcée le 1^{er} septembre par Aline PETERMANN qui aura pour tâche de saisir les données non encore informatisées du Jardin Botanique du Montet, entre autres. Si vous avez des notes sur des carnets, même anciens, vous pourrez lui confier. Cela participera à l'enrichissement de la connaissance de notre flore.

Bien amicalement François VERNIER

Nos prochaines animations

Conférences

Toutes les conférences ont lieu au jardin Botanique du Montet à 14 h 30.

Samedi 22 octobre 2011 : La flore de Majorque, Patrice ROBAINE, membre du CA de Floraine

Samedi 26 novembre : Florilège provençal par Jean-Paul MAURICE, membre du CSRPN de Lorraine.

Samedi 10 décembre : Les jardins botaniques de la Renaissance par Jean-Paul KLEIN, Vice-président de FLORAINE

Dates à retenir

Samedi 21 janvier : Assemblée Générale à partir de 14 h 00

Samedi 4 février : Réunion des contributeurs atlas

Pour toute information prendre contact avec le président François VERNIER : 06 11 14 51 83

Nous vous invitons à vous rendre sur le site www.floraine.net où vous trouverez la mise à jour régulière des sorties et manifestations de l'année 2011.

Textes d'auteurs

Les Orties



Elles accompagnaient nos jeux de pirates et d'Indiens. Elles étaient presque de toutes les expéditions, en forêt ou ailleurs, elles nous voyaient passer dans nos shorts aux couleurs d'été, harnachés, coiffés de plumes, hurlant, brandissant des arcs de noisetier à la courbure rien moins que flageolante. Elles hochaient la tête, indulgentes, sans nous tenir rigueur des percées que nous lancions parfois dans leurs rangs à grands coups de bâton. . .

Certes. . . ça brûle. Quand on y met la patte. On s'y frotte et on s'y pique, c'est même un vieil adage. Alors qu'il suffit de les caresser dans le sens du poil. . .

Cà n'a pas l'air méchant, pourtant, ça ne porte pas de griffes, de piquants ni d'épines, ce n'est même pas une ronce, une rose, et ça n'a pas de dents, rien d'apparence mauvaise.

Elles sont même plutôt jolies, sur leurs hautes tiges élancées, avec leurs feuilles frangées de dentelle, leurs mignonnes fleurs timides, discrètes, fragrances délicates qui ne vous scèlent pas les narines au détour de quelque imprudente renifflade. Les orties qui vent, les farouches, en hordes chevelues jusqu'au diable vauvert,

En toutes terres, en tertres, creux et sommets, tous les terrains, et les endroits généralement mal fréquentés.

En meutes, ou solitaires, dans la moindre faille d'asphalte, vous en pouvez voir une au moins pointer quenotte. Courbant la tête au moindre vent sous cette mauvaise réputation urticante qui vous est faite à la traîne de nos cuisants souvenirs enfantins, quand sur nos jambes nues maigrelettes nous traversons sans méfiance vos cohortes silencieuses, mesdames. . . Sans doute avons-nous tendance à ne nous souvenir plus crûment que du pire. Mais plus tard, pourtant, il s'est toujours trouvé une mère, une grand-mère, une parente quelconque, pour nous proposer le meilleur sur un coin de nappe ou de toile cirée en nous offrant par presque surprise la première assiettée de soupe aux orties mais-non-qui-ne-piquent-plus-gros-nigaud !

. . . Quand c'est cuit, c'est cuit. Un sanglier vous chargera-t-il encore en gigot ?

Bien au chaud sous la pâte brisée, plus de danger. Ça vous renronnera au palais, avec un petit goût sauvage de gibier, à la première salive. . .

Après que soient éblendis des cignons émincés dans un rien d'huile d'olive, ajoutez les orties lavées et grossièrement hachées, puis de l'ail écrasé. Laissez faire, jusqu'à ce que ça fristolle un brin, - comme on dit chez moi - jusqu'à ce que ça chantonne gentiment. Une fois touchée la tendresse de presque cuisson, ajoutez les œufs battus, la crème fraîche, le sel et le poivre, et versez ce mélange sur le lit de pâte dans le moule à tarte, chapeautez le tout du reste de pâte en couvercle, bords soudés, un petit trou, une cheminée, un badigeonnage au jaune d'œuf et zou ! Trente cinq minutes à four moyen.

Moins d'une heure après la cueillette, vous dégustez une magnifique tourte aux orties. Vous n'en revenez pas !

Passé la pluie, quand les brumes se peignent aux sapins, on dit aussi que les renards fument. Et les orties hochent la tête dans leurs pensées de feu couvant.

De Pierre Pelot dans La Troque Buissonnière Collection Exquis d'écrivains.

Le coin des découvertes

Patrick BOURNAC a découvert :

Stratiotes aloides L. : le stratiote faux aloès à Rhodes (57) et à Gondrexange (57)

Cicuta virosa L. : la ciguë aquatique à Bisping (57)

François VERNIER a découvert :

Adonis aestivalis L. : la goutte sang d'été à Maixe (54)

Dans le cadre du programme Carnet B – volet Flore,

Johanna BONASSI a découvert :

Blackstonia perfoliata (L.) Huds. (Gentianaceae) : la Chlore perfoliée à Haudiomont (55) et Longchamps-sur-Aire (55)

Carex bohemica Schreb. (Cyperaceae) : la Laïche de Bohème à Niederstinzell (57)

Elatine triandra Schkuhr. (Elatinaceae) : l'Elatine à trois étamines à Niederstinzell (57)

Legousia hybrida (L.) Delarbre (Campanulaceae) : la Petite spéculaire à Courouvre (55)

Linum leonii F.W. Schultz (Linaceae) : le Lin français à Froméreville-les-Vallons (55) et Thierville-sur-Meuse (55)

Oenanthe peucedanifolia Pollich (Apiaceae) : l'Oenanthe à feuilles de peucedan à Beyren-les-Sierck (57), Entrange (57), Haute-Kontz (57) et Thionville (57)

Orlaya grandiflora (L.) Hoffm. (Apiaceae) : l'Orlaya à grandes fleurs à Volmerange-les-Mines (57)

Orobanche gracilis Sm. (Orobanchaceae) : l'Orobanche sanglante à Brabant-en-Argonne (55) et Nixéville-Blercourt (55)

Stellaria palustris Retz. (Caryophyllaceae) : la Stellaire des marais à Gincrey (55)

Teucrium scordium L. (Lamiaceae) : la Germandrée des marais à Dommary-Baroncourt (55)

Johanna BONASSI et Jérôme DAO ont découvert :

Oenanthe peucedanifolia Pollich (Apiaceae) : l'Oenanthe à feuilles de peucedan à Langatte (57)

Jérôme DAO, Johanna BONASSI et François BOULAY ont découvert :

Hypericum elodes L. (Hypericaceae) : le Millepertuis des marécages à Domfaing (88)

Ranunculus lingua L. (Renonculaceae) : la Grande Douve à Chassey-Beaupré (55)

Jérôme DAO a découvert :

Elatine hexandra (Lapierre) DC. (Elatinaceae) : l'Elatine à six étamines à Badonviller (54) et Pexonne (54)

Epipactis muelleri Godf. (Orchidaceae) : l'Epipactis de Mueller à Menaucourt (55)

Hippuris vulgaris L. (Hippuridaceae) : la Pesse d'eau à Gondrecourt-le-Château (55)

Littorella uniflora (L.) Aschers. (Plantaginaceae) : la Littorelle à une fleur à Badonvillers (54) et Pexonne (54)

Lycopodium annotinum L. (Lycopodiaceae) : le Lycopode à feuilles de genévrier à Neufmaisons (54)

Nymphoides peltata (S.G. Gmel.) O. Kuntze (Menyanthaceae) : le Faux-nénuphar à Sainte-Barbe (88)

Thalictrum minus L. subsp. *saxatile* Cesati (Renonculaceae) : le Pigamon des rochers à Villotte-sur-Aire (55)

Jérôme DAO et François BOULAY ont découvert :

Epipactis muelleri Godf. (Orchidaceae) : l'Epipactis de Mueller à Salmagne (55)

Jérôme DAO et Lucille ROBILLOT ont découvert :

Limodorum abortivum (L.) Swartz (Orchidaceae) : le Limodore à feuilles avortées à Fréméreville-sous-les-côtes (55)

Floraine c'est aussi

- 26 avril 2011.** F. VERNIER : Réunion sur les incidences Natura 2000 Préfecture de Meurthe-et-Moselle
- 26 avril 2011.** J. BONASSI, J. DAO, F. VERNIER réunion Carnet B à Maxéville
- 28 avril 2011.** Réunion « Plantes compagnes » J. B. Villers-lès-Nancy
- 7 mai 2011.** Exposition « Plantes compagnes »
- 8 mai 2011.** Exposition « Plantes compagnes »
- 9 mai 2011.** Réunion Bilan « Plantes compagnes »
- 9 mai 2011.** F. VERNIER : réunion « Stratégie de Création des Aires Protégées » SCAP à Metz.
- 15 mai 2011.** M. LOUIS et N. GRIPON Fête de la Nature à Villers-lès-Nancy
- 15 mai 2011.** M. PERIGNON et F. VERNIER Fête des plantes à Pulnoy
- 18 mai 2011.** A. LIBERT encadrement de 4 groupes de 10 enfants en classe verte au Haut du Tôl pour une sortie botanique.
- 19 mai 2011.** F. VERNIER : accompagnement Lycée Stanislas à Villers-lès-Nancy préparation repas plantes sauvages avec J. M. et C. DUMAINE, restaurateurs à SINZIG (Allemagne)
- 28 mai 2011.** Georges GAYE sortie cheminot à Marsal.
- 30 mai 2011.** Réunion du Conseil d'Administration
- 31 mai 2011.** F. BOULAY et F. VERNIER accompagnement élèves Lycée Agricole Mirecourt plantes messicoles.
- 7 juin 2011.** Réunion « Plantes compagnes »
- 16 juin 2011.** J. BONASSI, J. DAO, F. VERNIER réunion Carnet B à Maxéville
- 17 juin 2011.** F. VERNIER : Assemblée Générale PEFC
- 17 juin 2011.** P. MONTAGNE conférence « les plantes qui soignent » à LAXOU.
- 18 juin 2011.** Exposition « Plantes compagnes »
- 19 mai 2011.** Exposition « Plantes compagnes »
- 20 juin 2011.** F. VERNIER accompagnement de Caroline BELLON technicienne ONF pour recherche *Sanguisorba officinalis* dans le Lunévillois.
- 20 juin 2011.** F. VERNIER interview Radio Jéricho
- 20 juin 2011.** Réunion « Plantes compagnes »
- 21 juin 2011.** M. KLEIN et F. VERNIER préparation visite des allemands sur mares salées à Laneuveville-devant-Nancy
- 22 et 23 juin** M. LOUIS participation au jury du concours national agricole des prairies fleuries dans le secteur vosgien du Parc Régional Naturel des Ballons de Vosges.
- 22 juin 2011.** F. VERNIER, participation soutenance Mémoire de Licence de Cyrielle HENRY
- 28 juin 2011.** P. MONTAGNE et P. ROBAINÉ réunion à la Direction Territoriale de l'ONF dans le cadre de SOS Forêts
- 7 juillet 2011.** Réunion du Conseil d'Administration
- 8 juillet.** G. GAYE, J. BONASSI, J. DAO, F. VERNIER réunion Carnet B à Heillecourt
- 9 juillet 2011.** Exposition « Plantes compagnes »
- 10 juillet 2011.** Exposition « Plantes compagnes »
- 11 juillet 2011.** Réunion bilan « Plantes compagnes »
- 20 juillet 2011.** J. BONASSI, J. DAO, F. VERNIER réunion Carnet B à Maxéville

CONCOURS NATIONAL PRAIRIES FLEURIES DANS LE PARC REGIONAL NATUREL DES BALLONS DES VOSGES

Maryse LOUIS

FLORAINE a participé les 22 et 23 juin au jury du concours national des prairies fleuries, organisé par le PNR des Ballons des Vosges et la Chambre d'Agriculture des Vosges,.

Organisation du concours

Ce concours est organisé par 26 parcs naturels, avec le soutien des Ministères de l'Agriculture et de l'Ecologie sous l'égide de la Fédération des Parcs naturels. Dans les Ballons des Vosges, le concours animé par Jean-Marie HENRY, bénéficie en 2011 du soutien financier du Conseil Général des Vosges, de Réseau et Transport d'Electricité (RTE) et du Crédit Mutuel.

Le PNR des Ballons des Vosges recouvre un vaste territoire de moyenne montagne et de piémonts, doté de deux patrimoines naturels exceptionnels que sont les Hautes-Vosges et le Plateau des Mille-Etangs, à cheval sur trois versants alsacien, lorrain et franc-comtois. Le concours organisé en Alsace en 2010, l'est cette année en Lorraine, et le sera l'année prochaine en Franche-Comté.

L'élevage bovin laitier et la transformation à la ferme concerne plus d'une centaine de producteurs en munster ou tome de montagne, l'élevage caprin ou ovin restant minoritaire. Les prairies naturelles des Hautes-Vosges sont exploitées pour assurer l'autonomie fourragère en préservant une biodiversité liée aux pratiques extensives. Le territoire est le berceau de la vache vosgienne, race rustique, bonne fromagère et adaptée aux sols et climats rudes des Hautes-Chaumes.

Douze agriculteurs concouraient dans les catégories "prairies de fauche grasse" et "pâtures".

Il y a deux autres catégories : "prairies de fauche maigres" et "pelouses, landes pâturées".

Ils ont reçu la visite des membres du jury composé d'experts de la Chambre d'Agriculture, Conseil Général, du Parc des Ballons des Vosges, de ApiVosges Développement pour l'apiculture, du Parc de la Forêt Noire, et de FLORAINE.

Méthodes de notations

Présidé par Sylvain Plantureux, professeur à l'ENSAIA, le jury a parcouru 12 parcelles pour évaluer leurs propriétés écologiques et agricoles, le but étant de trouver le meilleur équilibre entre les deux.

Chaque parcelle est inspectée en 3 parties sur une diagonale, en excluant les bordures. Chaque tiers est évalué suivant la procédure suivante.

Le potentiel agricole est défini, en fonction des conditions pédoclimatiques, par la valeur fourragère des prairies, production de biomasse (hauteur et densité des herbacées, proportion en poacées et fabacées, date de fauche ou de pâture, appétence pour le bétail).

La valeur biologique des parcelles est estimée à partir de l'inventaire des plantes indicatrices suivant un tableau prédéfini, nombre total d'espèces et présence de flore remarquable. La valeur faunistique est renforcée par la présence d'infrastructures (haies, arbres isolés, tas de bois, vergers, murets, pierriers, mares, ruisseaux ou zones humides, ...).

La valeur mellifère est fonction de l'abondance et de la diversité des plantes nectarifères et pollinifères dans la prairie. On tient également compte de la répartition des floraisons dans l'année, pour répondre aux besoins des abeilles. Ce potentiel attire d'autres insectes butineurs dont les papillons. Il est favorable à tous les insectivores dont la majorité des espèces sont en voie de régression préoccupante : amphibiens, reptiles, oiseaux et chauves-souris.

A la fin de chaque visite, les données recueillies sont restituées à l'agriculteur et commentées. Questions et conseils peuvent être échangés à l'occasion.

A la fin des deux journées, le jury a délibéré (autour d'un bon munster, mais sans se laisser corrompre), et a désigné 6 lauréats dont un prix d'excellence qui représentera le territoire au concours national prévu en octobre prochain.

Les objectifs : les valeurs portées par le concours des prairies fleuries

Les prairies permanentes représentent des surfaces fourragères importantes. Les prairies fleuries sont riches en espèces. Les pratiques agricoles sont envisagées de façon différente pour permettre leur renouvellement naturel, car leur biodiversité est source de qualité pour la production.

En effet, les prairies fleuries participent de façon notable à la qualité de notre environnement :

- **Paysages enrichis et diversifiés** par les prairies naturelles abondantes en espèces et fleuries et leurs abords de haies, vergers, murs de pierres sèches, vergers, cours d'eau, ...
- **Biodiversité, reconnue et mesurable** par l'observation de plantes indicatrices,
- **Qualité alimentaire**, le goût et la qualité des miels et des fromages dépend de la qualité des prairies.
- **Les agriculteurs**, assurent la préservation des prairies naturelles.

Les premiers résultats : équilibre entre valeur agricole et biologique des prairies fleuries

Le recensement des données a permis un premier bilan présenté dans le journal du concours (www.prairiesfleuries.fr).

La majorité des prairies fleuries sont liées à l'élevage et à la production laitière et fromagère. Leur plus faible coût de production permet de trouver une place dans ces exploitations. Les 2/3 sont situées en montagne (> 700 m), et près de 80 % sont déjà engagées dans une démarche de qualité : AOC, Agriculture Biologique, "marque Parc", ...

La grande majorité (92 %) des prairies visitées en 2010 avait une bonne valeur agricole et 80 % aussi une assez bonne valeur biologique, et plus de 60 % présentaient plus de 40 espèces, les pelouses sèches hébergeant souvent 50 espèces voire 60.

Les prairies fleuries riches en espèces constituent une bonne conservation des habitats semi-naturels d'intérêt communautaire, en référence à la Directive Européenne Habitats – Flore – Faune, ou remarquables selon les références régionales ou locales. La présence de flore remarquable est également fréquente dans ces milieux, les oiseaux et les insectes y attirent aussi l'attention des naturalistes.

Grâce au système de notation, l'expérience de 2010 a montré que la valeur agricole des prairies est compatible avec la valeur biologique. La production quelques fois plus faible est compensée par la souplesse d'exploitation, la valeur et l'équilibre alimentaire des fourrages obtenus pour la santé des animaux, et la richesse en composés aromatiques transmis aux produits fermiers et aux miels.

On peut donc parler d'équilibre "agri-écologique", sur une large gamme de situations pédoclimatiques et de contextes agricoles.

Les concours nationaux des prairies fleuries de 2010 et de cette année montrent que les prairies de fauche et les pâtures peuvent avoir une bonne valeur d'usage pour les éleveurs et leurs troupeaux tout en constituant des habitats semi-naturels de grande qualité.

La biodiversité a été abordée comme une ressource agricole autant que biologique et paysagère.